VILLE DE SEES
61500

Délibération n° **057/2023**

Domaine et patrimoine : 3 – 3.2

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2023

Date de convocation : 28/09/2023
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 19 Nombre de pouvoirs : 4 Nombre de Conseillers votants : 23
Date d'affichage : 17/10/2023

VOTE : Voix Pour : 23 Voix contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-trois le 11 Octobre à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Raymond FREBET, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, Mme Martine BIDAULT, M. Antoine BIGNON, M. Florian MENAGER, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET, M. Christian RICHARD.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE à Mme Florence LECAMUS, M. Antoine BIGNON à M. Mostefa MAACHI, M. Florian MENAGER à M. Christophe ROBIEUX, M. Christian RICHARD à Mme Hélène DEBACKER.

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX,

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Projet antenne relais Bouygues Telecom terrain situé à Anou-Sur-Orne – Contrat de bail avec CELLNEX France INFRASTRUCTURES

➲ **Rapporteur : M. MAUSSIRE Adjoint aux travaux**

Dans le cadre de la résorption des zones blanches, le Conseil Municipal a par délibération n° 054/2022 du 01/06/2022, donné un accord de principe à l'installation d'une antenne relais Bouygues Telecom sur le terrain cadastré ZE 35 situé « le parc Maslard » sur la commune d'Aunou-Sur-Orne.
Le projet d'antenne relais a été validé sur la parcelle ZE 35 et un projet de contrat de bail a été transmis à la collectivité et communiqué aux élus.
Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- se prononcer sur le projet de contrat de bail ;

- d'autoriser la Société AXIONE à envoyer le DIM et à déposer la DP ;
- d'autoriser M. le Maire à signer le contrat.

➲ **Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité** :

➢ **Valide** l'installation d'une antenne relais Bouygues Telecom sur le terrain cadastré ZE 35 situé « le parc Maslard » sur la commune d'Aunou-Sur-Orne ;

➢ **AUTORISE** la Société AXIONE à envoyer le DIM et à déposer la DP

➢ **Valide** le contrat de bail tel que présenté

➢ **Autorise** le Maire ou son représentant à signer le contrat de bail valant convention avec CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI

MAIRIE DE SEES (ORNE)

Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 17 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture
061-216104646-20231011-Del-057-2023-AI
Date de télétransmission : 17/10/2023
Date de réception préfecture : 17/10/2023